

Trophée des petits golfeurs 2025

Mercredi 9 avril 2025 : Golf de Gonesse

Mercredi 30 avril 2025 : Garden Golf de Cergy

Mercredi 4 juin 2025 : Golf de St Ouen l'Aumône

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le règlement général des épreuves de la Ligue Paris-IDF et du Comité départemental du Val d'Oise.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

Engagement

Date limite d'inscription : mercredi 2 avril 2025 (**sur Extranet**) pour les 3 tours par les clubs

Droit d'inscription : forfait de 30 € quel que soit le nombre de jeunes inscrits et de tours joués.

A régler avant le démarrage de la compétition par chèque ou virement bancaire

Conditions de participation

U 10 garçons et filles classés index ≥ 30 ou titulaire du drapeau blanc

Sont éligibles les enfants qui n'ont pas 10 ans au 1^{er} janvier 2025.

Maximum de 7 jeunes par club par tour. Un maximum de 42 jeunes par tour.

S'il y a trop d'enfants inscrits pour un tour, la priorité sera donnée aux filles et aux plus jeunes. Les clubs qui ont plus de 5 enfants inscrits seront invités à enlever un ou deux joueurs pour le tour concerné.

Déroulement et formule de jeu

Cette compétition se déroule sur 3 tours

Formule de jeu : 9 trous en score maximum 9 coups par trou

Départs : premiers départs à 13h30. Publiés sur le site et sur l'espace licencié

Chaque club doit s'assurer que les parents accompagnateurs seront disponibles pour suivre une partie – **mais pas la partie de leur enfant !**

Classement

1) Classement club :

Classement au cumul des 2 meilleurs scores individuels par tour sur les 3 épreuves.

Bonus de 20 points par tour si participation d'au moins 1 fille dans l'équipe.

En cas d'égalité, le départage se fera sur la plus mauvaise carte ayant compté dans les cumuls des 2 scores retenus par tour et ceci sur l'ensemble des 3 épreuves, puis en cas d'égalité subsistant, sur le meilleur score.

2) Classement Individuel :

A l'issue des 3 tours, le **classement individuel** prendra en compte pour chaque joueur les deux meilleurs scores obtenus.

En cas d'égalité, il sera effectué un départage sur le meilleur total. Si l'égalité subsiste, le départage sera effectué sur le meilleur score retenu dans un des tours.

Prix

Challenge Club :

Trophée remis au club ayant le cumul le plus bas. Ce trophée sera confié pour une année et remis en jeu l'année suivante. La gravure de l'année et du nom du club vainqueur sera à la charge du club vainqueur.

Les clubs en 1^{er} et 2^e place du classement général seront qualifiés pour envoyer une équipe de 3 joueurs à la Finale du Tour des Poucets par Equipes qui a lieu au Golf d'Isabella le mercredi 25 juin 2025.

Challenge Individuel :

Prix : 3 premiers garçons et 2 premières filles

La remise des prix « Challenge Club » et prix individuels aura lieu lors de la dernière épreuve, **le 4 juin au Golf de Saint Ouen l'Aumône**

Comité d'épreuve

Le comité de l'épreuve est composé des arbitres et / ou des membres du CD95.

Il se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile.